



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

FACULTE DES SCIENCES  
JURIDIQUES ET POLITIQUES

L'ASSESEUR

Dakar, le 09 avril 2026

## NOTE D'INFORMATION

Il est porté à l'attention de tous les étudiants que le **dernier délai pour les renonciations de notes** est fixé au :

- **Lundi 13 avril 2026 à 17 heures (Niveau Master) ;**
- **Mercredi 15 avril 2026 à 17 heures (Niveau Licence).**

Les demandes peuvent être déposées auprès de Mme NDIAYE – Bureau de la FAD (Formation à Distance).



**Pr. Boubacar BA**

### **Pièces à fournir :**

- Photocopie du certificat d'inscription (2024-2025) ;
- Demande manuscrite adressée à l'Assesseur.